



LE CATIDIEN



LIBERTÉ POUR RÉMI, LE "SQUATTEUR"!

L'interview exclusive de Rémi, le chat "squatteur"

Rémi a été condamné à rester chez lui par sa propriétaire

La justice humaine a encore frappé et cette fois-ci, ce sont les français qui sont sous les feux des projecteurs.

Le ridicule a t'il des limites ?

La justice française nous a prouvé une nouvelle fois que non en condamnant la maîtresse de Rémi, un matou rouquin, à ne plus le laisser sortir librement.

Le pauvre Félin accusé de squat illégal et d'avoir fait ses besoins chez son voisin se voit donc puni doublement puisqu'en plus de ne plus pouvoir sortir à sa guise, il est également privé de thon pour une durée indéterminée, sa maîtresse ayant été sanctionnée pécuniairement.

Le Matou est aujourd'hui sous collier électronique assigné à résidence et risque aujourd'hui de finir en cage.

Nous avons pu le rencontrer pour lui parler de cette situation

Accusé de squat et de dégradation de biens

Francis IV : "Bonjour Rémi, comment vous sentez-vous aujourd'hui ?

Rémi : Bonjour Francis, c'est un peu compliqué, je me sens prisonnier et surtout surpris d'avoir été condamné.

F : Pouvez-vous nous raconter ce qu'il s'est passé ?

R : Je vis dans cette maison partagée avec ma maîtresse depuis plus de 5 ans.

Il m'arrive d'aller me balader dans les jardins des voisins pour les aider à combattre les taupes et les mulots.

Et un jour j'ai été convoqué par la justice humaine française avec ma maîtresse qui est considérée comme ma responsable légale (ndlr en France, le chat "appartient" à un humain et n'a pas de vraie identité au niveau de la loi).

Et j'ai été accusé par le voisin humain de squat et de dégradation de biens par urine et/ou excréments.



Je risque un an derrière les barreaux

F : Que s'est-il passé au procès ?

R : J'ai voulu me défendre mais la parole m'a été refusée.

On m'accuse de squat, je veux bien mais comme tous les Matous en France.

Nous sommes libres d'aller où on veut, quand on veut.

Ensuite, on m'accuse d'avoir fait mes besoins chez ce voisin, ce qui est totalement faux.

J'ai une litière à disposition chez moi et je suis un Matou propre et éduqué.

Il n'y a aucune preuve dans cette affaire qui a été bâclée par les forces de l'ordre. Pas d'ADN prélevé sur l'urine ou l'excrément.

Pas de preuve que je suis rentré dans la maison.

Et les autres Matous du quartier n'ont même pas été suspectés, ni convoqués par la Police.

J'ai été condamné par le biais de ma maîtresse à porter un collier électronique pour limiter mon champ de sortie ainsi qu'à ne plus consommer de thon en boîte.

Si je sors du champ avec le collier, je risque un an derrière les barreaux d'une cage pour animaux...

C'est extrêmement dangereux car cela peut faire jurisprudence et surtout toucher à notre droit fondamental d'aller où on le veut..."

Manifestation ce weekend pour la liberté Féline

L'histoire de Rémi, le Félin privé de liberté par la justice humaine française a fortement blessé les habitants du Catstan.

"Liberté pour tous les Félin", "Free Rémi", ce sont les slogans qui ont pu être aperçus ce weekend dans les rues du Catstan.

Tous les Catstanais étaient réunis ce weekend pour manifester leur mécontentement concernant l'injustice vécue par le camarade Rémi.

Beaucoup de personnalités locales étaient présentes, solidaires autour de cette cause.

De Philippe Catou à John-Marie Lecat en passant par Chavert et même le Vassal Yannick Nocat, tous ont remis en question la décision judiciaire française.

"Jamais je n'ai vu une telle aberration de la justice française qui est pourtant coutumière du fait.

C'est une décision extrêmement dangereuse et liberticide pour tous les Félin du monde.

Il faut agir pour faire annuler cette décision au plus vite." nous a indiqué le héros local Catou.

Les réseaux sociaux se sont également enflammés ce weekend avec le hashtag #FreeRemi sur Chatter.

Des Matous ont pointé du doigt certains commentaires de clébards sur Chatter qui se disaient contents de ce jugement.

Les Canins mettant en avant une sécurité :

"Que les Matous restent chez eux plutôt que de venir nous agresser dans notre maison." écrit BrutusPitbull23.

Le Vassal à l'intérieur Nico Charko a écrit sur le réseau social :

"Je veux dire avec la force inébranlable qui est la mienne que ce n'est pas un squatteur ou un délinquant que l'on condamne, c'est un Matou innocent."